

# Bachelier en ergothérapie

<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

FONDEMENT DE L'ERGOTHERAPIE			
Code	PAEG1B92ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Aude <b>PICAVET</b> (aude.picavet@helha.be) Emilie BRASSET (emilie.brasset@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

## 2. Présentation

### Introduction

Le cours de fondements de l'ergothérapie a pour objectif de poser les bases de la théorie relative à la profession d'ergothérapeute. L'étudiant découvrira et maîtrisera à la fin de ce cours les paradigmes, les modèles et les concepts qui sous-tendent l'ergothérapie et les sciences occupationnelles.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
  - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
  - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
  - 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
  - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
  - 6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant de bloc 1 en ergothérapie sera capable de :

- Connaître et comprendre l'historique de la profession, les grands paradigmes et l'évolution du métier en lien avec le contexte environnemental et sociétal actuel
- Maîtriser les concepts de base de la profession : l'occupation humaine, l'environnement et la personne
- Connaître et comprendre le processus de prise en charge ergothérapeutique incluant le processus évaluatif, le diagnostic ergothérapeutique ainsi que l'élaboration de rapports
- Identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui soutiennent l'occupation humaine
- Intégrer et maîtriser les différents modèles conceptuels utilisés et appliqués en ergothérapie ; cela comprend tant l'acquisition de connaissances théoriques qu'une capacité de structuration d'information en vue de les intégrer à une future pratique professionnelle, un raisonnement clinique

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG1B92ERGA Fondements de l'ergothérapie

60 h / 4 C

#### Contenu

##### Partie théorique :

- Un historique de la profession
- Le contexte sociétal influençant le métier d'ergothérapeute incluant notamment les associations professionnelles, l'e-santé,...
- Les sciences de l'occupation
- Les grands modèles des ergothérapeutes : CCTE, MOH, PEOP, MCREO, Kawa,...
- Le raisonnement clinique et le processus d'intervention en ergothérapie, incluant le MCPP et l'OTIMP ainsi que le MCHCC
- Le processus évaluatif incluant l'arbre décisionnel et les évaluations du MOH
- Le processus de remotivation
- Le diagnostic ergothérapeutique et les rapports, les traces écrites d'un ergothérapeute
- Le profil professionnel

##### Partie pratique :

- Travaux pratiques portant sur la révision des différentes notions théoriques, le soutien à l'acquisition des apprentissages et l'intégration professionnelle

#### Démarches d'apprentissage

- Cours magistraux intégrant des exercices d'appropriation et d'intégration
- Réflexion sur base de documents divers ;
- Travail personnel d'appropriation des concepts ;
- Travaux pratiques autour des concepts
- Lecture de documents

#### Dispositifs d'aide à la réussite

- Disponibilité des enseignants
- Ppt disponibles sur la plateforme
- Soutien dans les TP à l'intégration des concepts

#### Sources et références

- J.-M. CAIRE, « Nouveau guide de pratique en ergothérapie : entre concepts et réalités. », Ed SOLAL, Marseille 2008, pp358
- R. HAGEDORN, « foundations for practice in occupational therapy », Ed Churchill Livigstone, TORONTO, third edition 2001
- E. TOWNSEND, H. POLATAJKO, Habilitier à l'occupation Deuxième édition, CAOT Publications ACE, pp487, Ottawa 2013
- S. MEYER, « De l'activité à la participation » ; Ed De Boeck , Collection Ergothérapie Solal, mars 2013, 288
- D. PIERCE, La sciences occupationnelle, Ed De Boeck Sup, 2016, pp364
- B. DUBOIS, Guide du diagnostic en ergothérapie, Ed de Boeck Sup, 2017, pp96

#### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- les ppt
- les exercices disponibles sur la plateforme

### 4. Modalités d'évaluation

#### Principe

### La note à l'issue de l'évaluation du Q1

Elle est composée de 15% d'évaluation continue et 35% d'un examen écrit durant la session de janvier relatif à toute la matière du Q1.

S'il y a échec dans l'évaluation continue du Q1, l'étudiant pourra remédier à cette note en hors session dans le courant du Q2 (toutes les indications seront données aux étudiants via Connected).

### La note à l'issue de l'évaluation du Q2

Elle est composée de 15% d'évaluation continue et 35% d'un examen écrit durant la session de juin.

Les TP qui sont prévus à la fin de chaque quadrimestre sont obligatoires.

La cote de l'UE au Q2 et au Q3 est obtenue sur base de la moyenne arithmétique des cotes des différentes parties (pondération : partie Q1 x50% des points et partie Q2 x50% des points).

**Si l'étudiant présente une note <8/20 à au moins une des parties de l'UE, la note en question devient la note globale de l'UE.**

## **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	15	Trv	15	Trv	30
Période d'évaluation	Eve	35	Exe	35	Exe	70

Trv = Travaux, Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

## **Dispositions complémentaires**

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

La partie théorique est donnée par Mme Picavet, les travaux pratiques sont suivis par Mme Brassat et Mme Picavet

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).